



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} avril, à 17h00

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BLAIN, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 Mars 2026

PRESENTS :

BILLION Myriam	Conseillère municipale
BISCAUT Marie-Ange	Conseillère municipale
BLAIN Michel	Maire
BOUSQUET Corentin	Conseiller municipal
COLLIGNON Arnaud	Conseiller municipal
GAMBET Frank	1 ^{er} Adjoint
GAREIL Audrey	2 ^{ème} Adjointe
GAUTHIER Chantal	Conseillère municipale
ORANGE Alina	Conseillère municipale
QUIDÉ Aurélie	Conseillère municipale
SALOMÉ Alain	Conseiller municipal

ABSENTS :

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

N° 23/2026 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES ET ADJUDICATION

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) (L.1414-2 CGCT), qui est une commission composée de membres issues de l'Assemblée Délibérante de la collectivité, a un pouvoir d'attribution des marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure avec négociation, dialogue compétitif) et dont la valeur estimée est égale ou supérieure aux seuils européens.

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres de la commission appel d'offres et adjudication.

Sur proposition des élus, la commission d'appel d'offres/adjudication sera composée comme suit :



MAIRIE LES SALLES SUR VERDON



**CONSEIL
MUNICIPAL**

Président : Monsieur Le Maire
Représentant : Frank GAMBET

Membres titulaires :

1. Alina ORANGE
2. Myriam BILLION
3. Corentin BOUSQUET

Membres suppléants :

1. Aurélie BOUSQUET
2. Arnaud COLLIGNON
3. Chantal GAUTHIER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents

DESIGNE en tant que membres de la commission d'appel d'offres :

Président : Michel BLAIN

Représentant : Frank GAMBET

Titulaires : 1. Alina ORANGE / 2. Myriam BILLION / 3. Corentin BOUSQUET

Suppléants : 1. Aurélie BOUSQUET / 2. Arnaud COLLIGNON / 3. Chantal GAUTHIER

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON
Les jours, mois et ans susdits
Le Maire,
Michel BLAIN

